



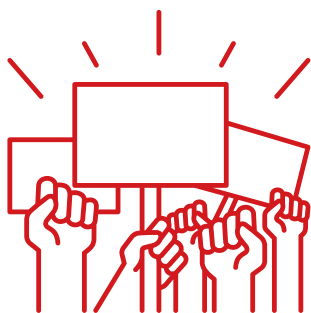
LES LUNDIS DE LA COLERE: VERS LA DISPARITION DES CET ?



Ce vendredi 9 janvier a eu lieu une négociation GEPP lors de laquelle la direction a exprimé sa volonté de modifier en profondeur le système d'alimentation du Compte Epargne Temps (CET) en le limitant aux jours de congés non utilisés en fin d'année. **Donc terminés la conversion du 13eme mois, prime vacances, intéressement / participation en CET !**

La direction estime qu'une partie des salariés du groupe détourneraient ce dispositif pour en faire un placement financier. Les jours sont valorisés à hauteur du salaire au moment du placement, mais quand ils sont monétisés, parfois des années plus tard, ils valent plus cher (augmentations, promotions...).

La direction s'est rendu compte du coût financier élevé pour l'entreprise du dispositif qu'elle a elle-même conçu.



Cela rend d'autant plus incompréhensible la grande difficulté rencontrée par les salariés de Fidelia qui préfèrent les poser. **Depuis juillet la direction semble n'avoir toujours pas compris les revendications des "lundis de la colère"....**

La CGT a fait comprendre, lors de cette négociation, que cette colère sera décuplée si la direction s'en prenait au principe même des CET, à savoir, le droit au repos.

C'est alors que la direction, représentée par une ancienne DRH de Fidelia, a indiqué réfléchir à une solution alternative pour Fidelia.

Quelle sera cette "alternative" ? Existera-t-elle ? A cette heure, nous n'en savons rien.

Nos négociateurs ont rappelé l'historique chez Fidelia : la possibilité de convertir la moitié du 13ème mois en vrais jours de CP.

Si les CET venaient à quasi disparaître la CGT demanderait un retour à ce système

En attendant, la CGT appelle les salariés à maintenir la pression en continuant à se mobiliser tous les lundis jusqu'à complète satisfaction des revendications.



Facebook : **CGT Fidelia Assistance**
Instagram : **#lacgtfidelia**
Je souhaite rejoindre la CGT FIDELIA :
cgtfidelia@fidelia-assistance.fr

